

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le 13/12/2024



ID : 001-200070118-20241210-DEL_24_12_10_18-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 23

Représentés : 8

Absents : 13

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Carole FAUVETTE, M. Vincent GELAS, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nelly DUVERNAY (pouvoir à M. Bernard ALBAN), Mme Laure FANGET (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Vincent GELAS), M. Richard LABALME, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Philippe PROST (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), M. Alain REIGNIER (pouvoir à Mme Isabelle HELIN), M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT,

Secrétaire de séance : M. Romain COTTEY

N°2024/12/10/18 – Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour le poste de Chef de Projet CRTE (Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique)

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2022/12/13/08 créant un emploi non permanent à compter du 1^{er} janvier 2023 dans le cadre d'un contrat de projet pour assurer les missions de Chef de Projet CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique) pour une durée de 2 ans, renouvelable une fois, portant le poste jusqu'au 31 décembre 2026, date de fin du CRTE actuellement en vigueur,

Vu le contrat à durée déterminée signé le 9 janvier 2023 entre la collectivité et l'agent recruté pour le poste de Chef de Projet CRTE pour la période du 16 janvier 2023 au 15 janvier 2025,

Monsieur le Président indique qu'afin de poursuivre le travail de suivi engagé du CRTE, nouvellement renommé « Contrat pour la Réussite de la Transition écologique », il a été proposé à l'agent en poste un renouvellement de son contrat de travail pour une durée déterminée allant du 16 janvier 2025 au 31 décembre 2026, date de fin du CRTE actuellement en vigueur.

Considérant qu'une aide de l'Etat peut être sollicitée pour cet emploi dans le cadre de l'appui à l'ingénierie du Fonds Vert 2025,

Vu l'avis favorable du bureau du 3 décembre 2024,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

SOLLICITE une aide de l'Etat au titre du Fonds Vert Ingénierie 2025 pour le poste Chef de Projet CRTE à hauteur de 20 000 €.

AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

SOLLICITE l'autorisation de l'Etat afin de pouvoir renouveler le contrat de l'agent Chef de Projet CRTE avant la notification de la subvention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 10 décembre 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX